Problèmes économiques

j'aurais voulu avoir le temps de le faire, mais je réserve cela pour une autre occasion.

L'indexation automatique des exemptions d'impôt équivaut cette année à une réduction d'impôt sur le revenu d'environ 900 millions de dollars. C'est tout de même quelque chose pour soulager les Canadiens. En plus de la réduction d'impôt de \$100 annoncée aux Canadiens cette année, les consommateurs bénéficieront d'une baisse de la taxe de vente provinciale. J'aurais bien voulu élaborer là-dessus mais ce sera pour une autre occasion.

Il faut ajouter à cela des mesures comme la revision de l'exemption de \$1,000 pour intérêts et dividendes, afin d'y inclure les gains en capital, les modifications au régime enregistré d'épargne-retraite, en vue d'une plus grande souplesse dans l'utilisation de ces revenus et la franchise d'impôt sur les transferts entre les membres d'une même famille de ferme familiale constituée en corporation.

Voilà un résumé très bref, monsieur le président, de la situation actuelle, telle qu'elle a été créée par le gouvernement actuel pour le bien-être des Canadiens. Je répète, je comprends que ce n'est pas le ciel sur terre, mais apparemment nous n'en aurons jamais sur terre, il faut attendre dans l'au-delà.

Mais je crois que le gouvernement actuel, avec le premier ministre en tête qui est venu en politique pour aider ses concitoyens, pour donner à nos concitoyens une part plus grande de notre économie canadienne pour les faire bénéficier davantage, je crois jusqu'à date que tous les chiffres et toutes les données statistiques sont là pour le prouver, ce travail a été magnifiquement fait et j'espère qu'il continuera encore longtemps pour le plus grand bien de tous les Canadiens.

M. Eudore Allard (Rimouski): Monsieur le président, c'est avec grand plaisir que j'appuie la motion de l'honorable député de Roberval (M. Gauthier). C'est toujours malheureux de reprendre un confrère, mais j'aimerais à faire remarquer à l'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine (M. Béchard) que si l'honorable député qui a présenté la motion qui fait l'objet de la discussion d'aujourd'hui est absent c'est parce qu'il a dû s'absenter pour des raisons sérieuses. Et je lui ferai remarquer que nous ne sommes que huit députés ici à la Chambre et que, sans vantardise, nous prenons une part active à toutes les délibérations de la Chambre. Je pense que nous sommes un des partis les plus assidus avec le Nouveau parti démocratique, parce que l'honorable député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles) est toujours ici pour suivre les délibérations et tenter d'assurer au pays une administration juste et honnête.

Monsieur le président, le discours de l'honorable député de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine me fait penser un peu à un de mes amis qui, un jour, s'était amené à la confesse. Il a commencé à raconter au curé toutes ses nombreuses conquêtes et finalement le curé de lui dire: Mon cher ami, ici ce n'est pas une place pour se vanter, c'est une place pour dire ses péchés. Alors je pense ici, monsieur le président, que ce n'est pas une place pour se vanter ici mais c'est une place pour prendre conscience des nombreux problèmes du pays, prendre conscience du chômage effarant et prendre conscience de l'inflation qui ronge notre société depuis de nombreuses années. Alors j'ai l'intention, monsieur le président, cet après-midi, de parler de l'inflation.

Monsieur le président, naturellement, nous du Parti Crédit Social, sommes sujets à beaucoup d'attaques, et notre philosophie est critiquée de toutes parts. Malheureusement, les ennemis du Crédit social, il faut bien le dire, sont ceux qui ignorent toute la doctrine du major Douglas, ils sont souvent les premiers naturellement comme mon ami de Bonaventure-Îles-de-la-Madeleine à se mêler et à tenter de ridiculiser la philosophie du Crédit social. Alors je lui demanderais d'en lire une partie et de se convaincre comme beaucoup d'autres qu'enfin il s'ouvre les yeux pour voir que le système actuel n'est pas un cadeau et qu'il y a certainement lieu de regarder un petit peu à côté et voir à vivre un peu plus comme des hommes doivent vivre en ce bas monde, pas dans un système qui ne répond absolument pas aux besoins de notre société contemporaine.

Alors monsieur le président, le phénomène de l'inflation que nous avons eu tendance à oublier depuis de nombreuses années n'en demeure pas moins tout aussi présent. L'inflation continue d'être un obstacle à la réalisation de nos objectifs collectifs et individuels. Au Canada, nous avons à faire face à une hausse de prix dont une proportion est due à des pénuries et à des gonflements de prix à l'étranger. Contre cet état de choses, nous ne pouvons faire mieux que de substituer ces produits importés par des produits de chez nous. Il y a beaucoup de produits que nous importons que nous pourrions facilement produire ici au pays.

Par contre, une forte proportion de la hausse des prix relève de facteurs internes, dont les banques à charte et la Banque du Canada sont les grandes responsables. Le président de la Banque royale, M. McLaughlin, déclarait en mars dernier et je cite: «Aujourd'hui, il n'en reste pas moins que la masse monétaire s'accroît encore trop rapidement, si l'on veut contenir l'inflation». Ce sont donc les dirigeants des banques à charte eux-mêmes qui confirment ce que j'ai toujours dit par le passé, c'est-à-dire que les banques à charte ont augmenté le volume de crédit et ce sans considération de la situation économique, sans contrôle gouvernemental et à des taux d'intérêt trop élevés. Ces crédits n'ont donc pas profité à toute la population puisque nous avons créé la pauvreté au sein de l'abondance. N'oublions pas, monsieur le président, que le mécanisme des prix est lié directement au système monétaire. Les banques à charte peuvent émettre, en théorie, jusqu'à 16 fois plus de monnaie sous forme de crédit qu'elles en ont en réserves réelles. Les taux d'intérêt élevés dont ont été frappés les prêts bancaires sont une source de la hausse sans fin du coût de la vie.

(1522)

Les producteurs qui ont à rembourser le capital et les intérêts refléteront ces coûts dans le prix de leurs produits. Les consommateurs qui ont recours à des prêts pour s'approvisionner en biens et services se trouvent donc à payer leur intérêt et celui du producteur qui est compris dans le prix du bien ou du service. Alors, monsieur le président, quand les ministériels nous disent que l'inflation ne peut être jugulée parce qu'elle est causée par des facteurs extérieurs, ils nous démontrent bien leur ignorance du problème. Je ne nie pas que les causes externes existent, mais je suis d'avis que nous devrions d'abord